

Lyon, le 7 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon met en place des actions de sensibilisation pour lutter contre le jet de mégots de cigarette

Afin de lutter contre le jet de mégots sur la voie publique, la Métropole de Lyon a défini des hotspots en coordination avec les communes volontaires du territoire. L'identification de ces zones, où l'on retrouve des mégots de cigarette en masse, permet de mener des actions de prévention ciblées pour prévenir les gestes inciviques.

Sur l'ensemble de son territoire, la Métropole de Lyon a ajouté des éteignoirs et des cendriers à ses 12 500 corbeilles de rue : ces plaques métalliques permettent d'éteindre complètement sa cigarette avant de la jeter dans la poubelle. Malgré tout, de nombreux usagers n'utilisent pas ce dispositif, souvent par méconnaissance. C'est tout l'enjeu de cette expérimentation mise en place par la Métropole de Lyon depuis le 3 septembre dernier : mettre en visibilité le mobilier urbain, utile pour écraser et jeter sa cigarette, tout en sensibilisant les usagers aux bonnes pratiques.

Quelques chiffres clés

- 1 mégot de cigarette pollue 500 L d'eau
- Un mégot contient environ 2 500 substances chimiques
- Un mégot met **12 ans** à se décomposer

En lien avec les municipalités, des hotspots ont été définis dans les villes et arrondissements suivants :

- Lyon 9^{ème}
- Lyon 3^{ème}
- Francheville
- Lyon 5^{ème}
- Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
- Givors

Pour chacune de ces communes ou arrondissements de Lyon, un ou plusieurs hotspots ont été définis. La Métropole de Lyon et son entreprise prestataire Voix publique ont ainsi pu mettre en place plusieurs actions. Les grilles d'égout ont été mise en visibilité grâce à l'inscription « *Ici commence le fleuve – Ne rien jeter* », floquée en rose fluo avec des bombe à la craie non polluante. Pour rappel, les bouches d'égout ne sont pas des poubelles et jeter un mégot dedans revient à le jeter dans les cours d'eau, la mer ou l'océan.







Les cendriers ou les éteignoirs ont également été floqués en rose pour leur assurer une meilleure visibilité. En complément, la Métropole de Lyon a ajouté un stickers « Bien écrasé = jeté en sécurité dans la poubelle » pour expliquer aux usagers que le mégot peut être jeté dans la corbeille sans risque s'il a bien été éteint.

Au-delà de la mise en visibilité du mobilier urbain, l'entreprise Voix publique se rend sur les hotspots afin de sensibiliser les commerçants, les clients des terrasses et les passants aux bonnes pratiques. Des cendriers de poche sont également distribués aux usagers rencontrés. Au total, quatre passages sont réalisés sur les différentes zones : environ 2 000 personnes ont été sensibilisées depuis le début du dispositif.

L'objectif des ambassadeurs est de motiver les usagers à adopter les bons gestes :

- éteindre sa cigarette sur les éteignoirs avant de les jeter à la poubelle,
- éteindre sa cigarette sur les éteignoirs et mettre le mégot dans un cendrier de poche.

Les expérimentations ont démarré le 3 septembre et devraient se terminer au début du mois de novembre, au moment de la fermeture des terrasses. Elles reprendront dès le retour des beaux jours sur d'autres hotspots de la métropole qui auront été préalablement définis avec les Mairies.

Et aussi

En 2022, la Métropole de Lyon avait mené, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), une étude sur la caractérisation des déchets ramassés sur son territoire. Sur le seul mois de janvier, les balayeuses mécaniques en ont ramassé 38 699 dans l'hypercentre et 45 598 dans les quartiers d'habitation du centre-ville.